



Brevet d'aptitude à la coordination de projets d'organismes culturels et socioculturels

VADEMECUM BAGIC AU CIEP

A. Le projet dans son cadre institutionnel

- Le CIEP

Le Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP) est un mouvement d'Education permanente chargé des activités éducatives et culturelles du **Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC)**.

Organisé en équipes régionales et communautaire, le CIEP appuie les activités du MOC. Son souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur émancipation et à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société plus juste, plus démocratique, plus solidaire et qui favorise aussi la rencontre entre les cultures

Les diverses formes d'animation et de formation proposées par le CIEP ont pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes

- une prise de conscience et des capacités d'analyse pour une connaissance critique des réalités de la société ;
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle, environnementale et politique ;
- des initiatives, des actions démocratiques et collectives en vue de transformer la société dans le sens des finalités décrites.

L'originalité du CIEP réside essentiellement dans la philosophie de son travail et dans son expérience accumulée d'une pédagogie participative. L'ISCO et le BAGIC en sont de belles illustrations.

L'Esperluette est le trimestriel de liaison entre toutes les personnes proches du CIEP. L'Esperluette parle d'Education Permanente, de la formation, et de l'action du Mouvement.

- Le BAGIC

Le BAGIC est une Formation conventionnée de coordinateurs de projets culturels et sociaux en Communauté française de Belgique qui compte cinq opérateurs dont le CIEP. La formation dure 2ans (convention : minimum 24 mois, maximum 36 mois). Elle est sanctionnée par un brevet délivré par la CF en cas d'évaluation positive de l'épreuve intégrée qui consiste à présenter et défendre devant un jury externe et interne à l'opérateur, un travail de réflexion et d'analyse autour d'une question culturelle ou sociale.

B. But et finalités du projet de formation

Le Ciep, comme opérateur s'inscrit dans les objectifs de formation de la Communauté française avec comme finalités spécifiques de situer les projets de développement culturel dans une perspective de « *renversement de cet ordre des choses, qui, depuis l'industrialisation a maintenu les uns dans le pouvoir et d'autres dans la servitude par une sorte de mécanisme intransigeant dont l'engrenage principal est l'argent... [parce que] nous devons croire profondément que ce renversement est possible, par des voies parfois contraignantes mais pacifiques. Une des voies majeures est l'Education permanente* »¹

La formation vise à développer des capacités et compétences utiles à la fonction de coordinateur-coordinatrice de projets culturels et en particulier :

Des compétences de pilotage de projets (outils méthodologiques et pratiques)

Dans une perspective de transformation sociale (outils d'analyse, de réflexion, de positionnement)

Il s'agit donc de développer² :

- La capacité de se positionner dans une formation ;
- La capacité de se positionner dans sa fonction, au sein d'une institution ;
- La capacité d'englober l'action ou le projet dans les enjeux de l'institution ;
- La capacité de développer des projets dans une dynamique participative en vue d'un changement social et culturel au bénéfice des populations concernées ;
- L'aptitude à analyser le public et l'environnement ;
- L'aptitude à conduire un projet dans ses aspects de gestion, de pilotage et de gestion administrative et financière ;
- La connaissance du champ et des règles des différents niveaux de pouvoirs concernés.

¹ Max Bastin, fondateur de l'ISCO

² BAGIC Convention générale entre la CF et les opérateurs , et Normes relatives au Brevet, anexe à la convention générale

Les clefs essentielles seront donc

- la participation et le positionnement critique en tant qu'acteur, du stagiaire en formation, comme animateur au sein de son organisation et de son secteur et en tant que dynamique de ses propres pratiques d'animation.
- L'action collective comme outil de ce renversement de l'ordre des choses
- La méthodologie du projet comme outil privilégié pour mettre en œuvre les actions des groupes

La formation est composée de

- stages, inscrits dans une pratique professionnelle ou bénévole, encadrés en supervision collective et individuelle et débouchant chaque année sur la rédaction d'un rapport de stage
- une formation articulée en cours-modules répartis au cours de deux années
- la rédaction et la défense argumentée d'un travail réflexif autour d'une question, d'un enjeu culturel enraciné dans sa propre pratique.

C. Une formation pour qui ?

La formation BAGIC s'adresse aux personnes travaillant dans les secteurs socioculturel, social et culturel qui développent des actions d'éducation permanente. Il s'agit prioritairement d'une part, des animateurs et animatrices qui coordonnent des projets et des actions locales au sein des organisations, mouvements et associations du mouvement ouvrier et d'autre part, des animateurs et animatrices d'institutions et associations culturelles qui développent leur mission dans une perspective d'éducation permanente.

Quel est le niveau professionnel visé ? Il s'agit de former des personnes qui sont déjà impliquées dans des situations sociales et culturelles.

Y a-t-il des pré requis indispensables³ ?

- Avoir une expérience d'animation réelle et validée d'au moins deux ans ;
- Disposer d'un bagage de compétences en matière d'animation de groupe et de techniques d'animation diverses ;
- Disposer d'un bagage de connaissance de base équivalent à un niveau secondaire supérieur.

D. Pédagogie et méthodologie

L'originalité de la mise en œuvre de la formation BAGIC réside dans sa gestion participative tout au long du processus. Celle-ci se décline à travers le Conseil Elargi de Classe (CEC), le Contrat pédagogique et l'équipe pédagogique.

³ BAGIC Convention op cit

- CEC

Chaque groupe BAGIC se réunit régulièrement en CEC. On y retrouve : les étudiants, leurs formateurs et le responsable communautaire.

C'est à ces réunions que la vie du groupe et des sous-groupes s'organise. Les différents cours sont appréciés et les objectifs du projet précisés. Les apprentissages réalisés au cours de la formation sont évalués. Et enfin tous les problèmes (petits et grands) qui peuvent se poser dans la vie d'un groupe qui gère son projet de formation y sont abordés.

Le Conseil Elargi de Classe désigne chaque année plusieurs délégués:

- Le (la) délégué(e) de classe qui sera le relais privilégié entre l'équipe pédagogique et le groupe des étudiants. Il ou elle assumera également la responsabilité du contrôle des présences aux cours;
- Les délégués à diverses tâches utiles pour la vie du groupe : café, cagnotte, photocopies etc.

- L'équipe pédagogique

Les formateurs et superviseurs d'un groupe BAGIC se réunissent régulièrement en équipe pédagogique, en présence du ou de la responsable communautaire du BAGIC. Collégalement, ils veillent à la qualité de la formation et ils coordonnent les différentes activités et travaux proposés aux étudiants. Ensemble, ils assurent un suivi individualisé de chaque étudiant et de la dynamique globale du groupe. La réflexion portée au sein des réunions d'équipe pédagogique est partagée avec le groupe d'étudiants en formation lors des Conseils Elargis de Classe. Cet échange permet d'apporter des adaptations pédagogiques utiles pour le groupe.

L'équipe pédagogique est également un lieu de formation continuée pour les formateurs. Ceux-ci y ont l'occasion de confronter leurs expériences, leurs réussites et leurs échecs. Cette réunion souvent trimestrielle est aussi le moment de la créativité en équipe, des innovations pédagogiques. S'y discutent les ateliers pluridisciplinaires, les approches originales de certaines matières ou encore des documents et/ou animations à produire en commun. Chaque équipe pédagogique devient ainsi un lieu important de recherche et de réflexion coordonnée pour formateurs d'adultes.

- Le contrat pédagogique

Avant d'apprendre, il s'agit de déterminer ce que l'on veut apprendre. Au BAGIC, les formateurs proposent aux étudiants un projet de travail qui tient compte à la fois du cahier des charges spécifiques à leur cours et de ses compétences particulières. Les étudiants en discutent et proposent des amendements. Formateurs et étudiants se mettent ainsi d'accord, généralement le jour de la rentrée : c'est le **Contrat Pédagogique**.

Pour qu'il ne soit pas oublié, le contrat est mis par écrit. Au cours de l'année, comme le maçon regarde le plan de la maison, le groupe relit le contrat et y apporte si nécessaire les modifications dictées par l'actualité ou par l'évolution du groupe. Evaluer et réajuster au BAGIC, c'est donc aussi s'interroger sur le sens de ce qu'on fait.

E. Organisation pratique

- Procédure d'admission et d'inscription

Séances d'information

Des séances d'information préalables à l'ouverture de groupes sont organisées. La participation à une séance d'info est importante car elle permet de bien s'informer pour mûrir sa décision d'entreprendre le BAGIC et de recevoir le questionnaire d'admission. Elle offre aussi l'occasion de poser toutes ses questions afin de vérifier l'adéquation entre son projet de formation et le cursus proposé et de rencontrer d'autres personnes candidates au BAGIC.

Procédures d'admission

Un questionnaire de demande d'admission est mis à la disposition des personnes qui le souhaitent lors des séances d'information. Ce questionnaire permet au candidat étudiant de faire le bilan de son expérience, de ses centres d'intérêt et de sa demande de formation.

Procédures d'inscription

Une fois la procédure d'admission réalisée et évaluée positivement, l'étudiant-e sera effectivement inscrit-e. Il lui restera dès lors à s'acquitter d'un minerval d'un montant de 200 Euros par année de formation.

Certaines organisations du MOC ou certains employeurs interviennent parfois dans le minerval de leurs militant-e-s. Certains groupes mutualisent les frais selon les possibilités des participants.

En tout cas, un problème d'argent ne doit jamais être un obstacle pour entrer au BAGIC. En en parlant, des solutions pouvant toujours se trouver.

- L'investissement-temps

Dans une vie d'adulte, l'investissement en termes de temps est le premier obstacle à la réussite au BAGIC. Il importe de bien en prendre la mesure avant de se lancer dans la formation.

La formation BAGIC dure deux ans et se déroule lors des journées de formation régulière (une journée par semaine sauf périodes de congés scolaires).

La participation au BAGIC représente, pour chacune des semaines de formation par an, un investissement minimal de :

- Une journée de cours
- environ 3h de travail personnel (remise en ordre des notes, lectures, préparations etc..).

Il faudra ajouter à cela un temps important pour réaliser :

- les stages
- les supervisions collectives et individuelles
- rapports de stages
- la réalisation du mémoire

Ceci représente un temps conséquent sur une semaine. Il faut bien s'assurer de pouvoir libérer ce temps dans son horaire avant de commencer la formation.

Pour des raisons administratives et pédagogiques, la présence aux cours est obligatoire. En effet, un étudiant qui ne participe pas à l'essentiel des cours hypothèque grandement ses chances de réussites. En conséquence, le BAGIC n'accepte les absences (quelles qu'elles soient) des étudiants qu'à une hauteur maximale de 25%.

Pendant la formation, la motivation de chacune et chacun est soutenue, au fil des semaines et des années, par la coopération entre les étudiants dans le groupe .

F. Les contenus de formation

La formation théorique et méthodologique est constituée de modules séquentiels rassemblant l'ensemble des participant-e-s durant les deux années de formation. Cette formation est d'un volume total de 500h⁴

- **Des temps d'apprentissage et de réflexion par modules**
 - Les enjeux et acteurs de l'action culturelle et sociale
 - Lecture critique des politiques et dispositifs existants
 - La culture comme espace citoyen et artistique
 - Les politiques socioéconomiques et leurs effets

- **Des temps d'acquisition de méthodes**
 - Méthodologie d'action collective locale
 - Outils de gestion et d'organisation

⁴ BAGIC Convention op cit

- Pilotage de projets
- Pratiques coopératives et de réseaux
- **Des temps d'implication et d'analyse**
 - Gestion participative de la formation
 - Supervisions et intervisions collectives
 - Réalisation de projets communs
 - Choix d'un module à option adapté à chacun et au groupe

Voir annexe : Contenu de formation Bagic au Ciep.

G. Les stages au sein d'une pratique professionnelle

- Le cadre

Le stagiaire en formation doit être en situation de pratique professionnelle ou volontaire en coordination dans un secteur de l'action sociale et culturelle durant toute la durée de sa formation⁵, cette pratique se déroule dans une institution culturelle structurée en association et qui agit en tout ou en partie dans le champ de la culture de la Communauté française de Belgique. Cette pratique est supervisée.

Le stage proprement dit est lié à un projet ou une recherche spécifique réalisé soit sur le terrain de pratique professionnelle soit (de préférence) ailleurs. Ce stage est supervisé.

Le stage a donc une implication, une durée et des objectifs limités dans la mise sur pied et/ou la réalisation d'un projet culturel d'Education permanente (visée de transformation sociale, participation, citoyenneté,...).

Un accompagnement en supervision et en accompagnement des rapports de stage et du travail final sont compris dans cette partie de formation « pratique ». L'ensemble de ces éléments constituent 200h du programme de formation réparties sur les 2 ans de formation⁶.

- Le rôle du stagiaire

Le stagiaire sera en situation de responsabilité d'un projet clairement identifié au sein de l'association. Le stagiaire devra faire la preuve de sa capacité à prendre en charge l'entièreté d'un projet, y compris dans ses aspects administratifs et financiers.

- Le projet de stage

^{5 5} BAGIC Convention op cit

Le projet ne peut être confondu avec une simple référence aux tâches régulières et habituelles de l'engagement professionnel ou volontaire. Il doit correspondre à une démarche circonscrite (public, temps) pour lequel des moyens spécifiques et clairement identifiés sont affectés (moyens humains, financiers, matériels).

Le terme de responsabilité ne se confond pas avec une fonction déterminée (il ne faut pas être directeur par exemple) mais avec l'attribution, au sein de l'association, du pilotage d'un projet particulier.

- Le responsable de stage

Le responsable de stage est un membre de l'association qui peut la représenter et donner au stagiaire les informations et moyens nécessaires à l'exercice de son stage (statut de l'association, rapport d'activités, locaux et matériels de base à disposition, ...).

- Supervisions

Pour mener à bien son stage, l'étudiant est accompagné via une supervision collective et via une supervision individuelle.

- Le rapport

Le rapport de stage est le fruit d'une analyse critique du projet que le stagiaire a mené au sein de l'association. Il sera rédigé en une dizaine de pages. Un modèle de rapport est proposé aux stagiaires (voir annexe dans document « chronologie BAGIC »).

H. Le travail de fin de formation

En fin de formation, chaque stagiaire présentera un travail de réflexion sur une question relative à un thème ou au développement d'un projet culturel ou socioculturel. Cette recherche répondra aux mêmes règles d'accompagnement et d'appréciation que le mémoire ISCO (voir brochure ISCO « *Le mémoire-action à l'ISCO* »). Elle sera présentée devant un jury BAGIC en vue de l'obtention du Brevet d'Aptitudes en Coordination de projets culturels et sociaux.

La recherche se distingue essentiellement du rapport de stage en ce qu'*elle vérifie une hypothèse de départ*, posée à partir de son expérience mais dont les éléments d'analyse s'élargissent dans des savoirs complémentaires (livres, documents, enquête, autres expériences,...), alors que le rapport de stage est un travail descriptif et analytique à partir d'une réalité vécue (des éléments de rapports de stage peuvent être éventuellement repris dans le mémoire).

Le mémoire et sa présentation complémentaire orale devant un jury BAGIC devront permettre de démontrer les qualifications acquises par le stagiaire au terme de sa

formation. Vous trouverez toutes les informations pratiques nécessaires à la bonne réalisation du travail dans le document « chronologie BAGIC ».

I. La reconnaissance de la formation

Le brevet BAGIC est délivré par le secteur de la culture du Ministère de la Communauté française.